

Concours 2025

“J’AIME MA CHAUDIÈRE BOIS”



Réseau de chaleur Les Martres-de-Veyre (63)

CHIFFRES CLÉS



Puissance bois
690 kW

Production
1 100 MWh

Consommation
290 t de bois
décheté

Réseau
765 ml



Investissement
1,5 M€

Subventions
55 % via le Conseil
Départemental 63 et
l'ADEME via TE 63



Approvisionnement
< 50 km

CO2 économisés
204 tonnes

Objectif : Relocaliser la production de chaleur sur le territoire avec ressources et entreprises locales



Nos motivations

“Face à l’urgence de la transition énergétique et aux bouleversements induits des marchés de l’énergie, la commune des Martres-de-Veyre a fait le choix de relocaliser la production de chaleur sur son territoire, avec les ressources locales bois mais aussi avec des entreprises locales pour assurer une production maîtrisée et fiable dans le temps. Un projet mené de manière solidaire et coresponsable et aboutissant ainsi à une offre de chaleur 100% bois renouvelable pour les bâtiments de la commune (mairie, écoles, médiathèque, salle polyvalente,...) mais aussi l’EHPAD et les logements sociaux en cours de construction.”

Concours co-organisé par : soutenu par :



Ce concours a été lancé en 2021 dans le cadre du "Plan Bois Énergie Bretagne". Cette année, vous pouvez candidater auprès d'un nombre de régions plus important (Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur) via les organisations suivantes :



Le coeur de notre chaudière !



Description de l'installation

- 3 chaudières bois de 230 kW (marque Hargassner) en cascade installées dans un module fabriqué (rendement de 92%)
- Combustible : plaquettes forestières calibrées, criblées et séchées
- Ballon d'hydro-accumulation permettant de fournir 100 % de chaleur au bois
- 1 électrofiltre par chaudière (émissions mesurées < 10 mg/Nm³)
- Réseau en "PER" surisolé
- Optimisation du rendement de distribution via la division du réseau en 2 branches, dont l'une fonctionne toute l'année (avec l'EHPAD) et l'autre est arrêtée en période estivale

Partenaires techniques

- Délégataire : BETA Énergie
- Bureau d'étude : AVP Ingénierie
- Installateur : TIGR

Fonctionnement

- Mise en service : mars 2024
- Durée du marché : 30 ans
- Taux de couverture bois : 100 %



Notre satisfaction



“ L'objectif est de favoriser l'économie locale, de limiter l'empreinte écologique du projet, de consolider le lien entre les entreprises du territoire et les projets de la collectivité, et par là même de conforter le circuit court et l'économie circulaire. L'offre de chaleur 100% bois renouvelable proposée par BETA Énergie fait appel à plusieurs entreprises du territoire, tant pour la construction de la chaufferie que celle du réseau ou son exploitation et à un financement citoyen à travers Energie Partagée.

Il s'agit d'un engagement fort de la commune et de ses élus car tous les bâtiments étaient raccordés au réseau de gaz naturel et disposaient de conditions économiques avantageuses du fait de tarif négocié par la métropole de Clermont-Ferrand dans le cadre de groupement de commande.”

Contact

Commune des Martres-de-Veyre

04 73 39 90 75

<https://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr/>

Concours co-organisé par :

soutenu par :

